

Objet : RAPPORT DE MISSION
relatif à la partici-
pation rwandaise au
Ve Congrès de l'Union
de la Jeunesse
Congolaise (UJSC-Jeunes-
se du Parti).

Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise

K I G A L I

S/C de Monsieur le Ministre de la
Jeunesse et du Mouvement Coopératif

K I G A L I

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de Vous transmettre
ci-annexé le rapport de la mission que j'ai effectuée à Brazzaville
(République Populaire du Congo) du 6 au 17 Novembre 1985.
L'objet de cette mission était de représenter notre Pays aux
travaux du Ve Congrès de l'Union de la Jeunesse Socialiste Congolai-
se. Au cours de cette session où étaient invités soixante pays
d'Afrique, d'Europe, d'Asie et d'Amérique, les participants ont pu
s'informer mutuellement sur les structures organisationnelles de la
Jeunesse de leurs pays respectifs ainsi que sur les problèmes et les
programmes de l'éducation et de l'encadrement de cette jeunesse.
Suite aux contacts pris avec certains responsables de l'UJSC et
avec les délégations étrangères invitées au Congrès, des possibili-
tés de coopération entre leurs organisations de jeunesse et les
nôtres ont été explorées.

Dans l'intervention que j'ai faite
pendant la réunion, j'ai particulièrement insisté sur la complémen-
tarité de nos ressources tant humaines que matérielles qui permet-
tent des échanges dans le cadre bilatéral, sous-régional,
régional et international.

Par exemple, de jeunes ouvriers agricoles pourraient aller travailler
dans les chantiers du Service National de l'UJSC puisque le Bilan
présenté au Congrès déplorait le manque de main-d'oeuvre (plus de
50% de la population congolaise vivent à Brazzaville et à Pointe-
Noire).

.../...

Par ailleurs, notre Pays pourrait bénéficier de bourses de formation des encadreurs de la Jeunesse à l'Ecole Nationale Supérieure de la Jeunesse de Brazzaville.

En marge des séances plénières, la délégation rwandaise s'est entretenue avec certaines délégations étrangères telles que celle de l'URSS de la Chine, de Côte-d'Ivoire et du Zaïre.

Le délégué soviétique a rappelé la proposition de son pays d'envoyer au Rwanda une mission de Jeunes. L'on se souviendra que cette idée avait été lancée peu avant la tenue du Festival de Moscou pour la Jeunesse. Ils vont proposer les modalités de cette visite par voie officielle.

Avec la délégation Zaïroise, il a été question du séminaire des responsables des jeunes de la CEPGL qui devait se tenir au Rwanda cette année avec le concours financier de l'ACCT. Vu que cet organisme n'a pas débloqué les fonds promis, il n'a pas été possible de lancer des invitations aux deux autres pays membres de la CEPGL.

L'entretien avec la délégation chinoise devait porter sur la poursuite de la coopération avec la jeunesse chinoise qui a déjà fourni quelques matériels techniques pour nos centres de formation et les groupements socio-économiques de jeunes.

Tels sont, Excellence Monsieur le Président, les principaux éléments du rapport dont les détails se trouvent en annexe.

Veillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération et de mon très profond respect.

C.P.I. :

- Monsieur le Secrétaire Général
du M.R.N.D.

K I G A L I

- Monsieur le Ministre (TOUS)

K I G A L I

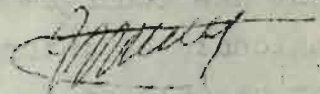
- Monsieur l'Ambassadeur du Rwanda
à Kinshasa

S/C de Monsieur le Ministre Affaires
Etrangères et de la Coopération

K I G A L I

Narcisse MUNYAMBARAGA

Directeur Général de la Jeunesse
au Ministère de la Jeunesse et
du Mouvement Coopératif.



RAPPORT DE MISSION SUR LE Ve CONGRES DE L'UNION
DE LA JEUNESSE SOCIALISTES CONGOLAISE

=====

Introduction

Du 9 au 13 Novembre 1985 s'est tenu à BRAZZAVILLE (Capitale de la République Populaire du Congo) le Ve Congrès de l'Union de la Jeunesse Socialiste Congolaise.

En plus des Jeunes représentants des comités de base venant des différentes régions et des milieux socio-professionnels du Congo (ouvriers, paysans, étudiants et militaires), une soixantaine de délégations étrangères participaient à ce congrès. Le Rwanda y était représenté par Monsieur Narcisse MUNYAMBARAGA, Directeur Général de la Jeunesse au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

Les points inscrits à l'ordre du jour portaient essentiellement sur l'évaluation des activités des jeunes depuis le IVe Congrès d'août 1981 et sur l'élaboration de nouveaux programmes visant à atteindre deux objectifs, à savoir la reconquête de l'espace national et l'auto-suffisance alimentaire d'ici à l'an 2000. En marge des séances, les participants ont pu échanger des idées et des informations sur l'organisation des activités de jeunesse de leurs pays respectifs en vue d'amorcer une coopération dans ce secteur.

Le présent rapport va indiquer comment se sont déroulés les travaux avant d'aboutir à des conclusions intéressant notre Pays.

En l'absence d'un document officiel que les participants n'ont pas pu obtenir à l'issue du Congrès, la synthèse des interventions des différentes délégations tant congolaises qu'étrangères permet de dégager quelques réflexions sur les idées enrichissantes dans le domaine de l'encadrement et de l'éducation de la Jeunesse.

I. Déroulement des travaux et Résumé des interventions

L'après-midi du 8 Novembre fut consacré à la visite du mausolée du Président Marie NGOUABI.

Le 9 Novembre eut lieu l'ouverture officielle du Congrès. Les cérémonies d'ouverture furent rehaussées notamment de la présence du Chef de l'Etat Congolais, des membres du Bureau Politique et du Comité Central du Parti Congolais du Travail, des membres du Gouvernement et du Bureau de l'Assemblée Nationale Populaire ainsi que des représentants du Corps Diplomatique.

La séance d'ouverture était réservée au Bilan d'activités et aux nouvelles orientations. Dans son Discours-Bilan, le Premier Secrétaire du Comité Central de l'UJSC - Jeunesse du Parti qui est également membre du Comité Central du Parti Congolais du Travail et Ministre de la Jeunesse et des Sports a rappelé d'abord les objectifs du Congrès précédent, à savoir : la recherche de moyens d'une meilleure mobilisation de la population jeunes et la mise en place des facteurs permettant la

réalisation du programme de l'Union de la Jeunesse Congolaise.

Afin d'atteindre ces objectifs, de 1984 à 1985, le Comité Central de l'UJSC a organisé des missions d'inspection et d'encadrement dans toutes les régions du Pays, dans la ville de Brazzaville (qui compte environ 1/3 de la population), dans les établissements Scolaires secondaires et supérieurs, dans l'Armée Populaire Nationale ainsi que dans quelques comités, cellules ou noyaux extérieurs. Suite à ces missions, il s'est avéré nécessaire, pour dynamiser les organes de base, d'affecter des secrétaires du Comité Central de l'UJSC dans les régions comme encadreurs politiques et de coordonner les sessions de formation et de concertation des organes intermédiaires de l'Union, tout en veillant à l'harmonisation des activités des comités de base avec celles des différentes institutions politiques et administratives préoccupées par les problèmes et les activités des jeunes.

Dans le domaine économique, le Comité Central de l'UJSC a pris des mesures nécessaires en vue d'atteindre l'auto-financement de l'Union de la Jeunesse notamment grâce à la création d'unités de production de biens et de services. Ainsi, l'Union possède des unités de production agricole et d'élevage, des hôtels et des auberges des jeunes ainsi que des entreprises artisanales qui contribuent à son auto-financement.

Par ailleurs des séminaires, des conférences-débats et des émissions radio-diffusées portant sur les préoccupations et les fléaux sociaux de la Jeunesse ont été organisés.

En ce qui concerne l'organisation institutionnelle de l'Union, un accent particulier a été mis sur les structures de l'éducation des jeunes et de la formation de leurs encadreurs. C'est dans ce souci que la capacité d'accueil de l'Ecole Nationale de la Jeunesse implantée à Brazzaville a été agrandie. Cette Ecole est assistée par les Ecoles des Jeunes d'URSS, de la République Démocratique Allemande et de CUBA.

S'agissant des structures d'encadrement, l'Union de la Jeunesse Congolaise compte 10 comités régionaux, 1 comité UJSC de l'Armée Populaire Nationale, 1 comité de l'Université Marien NGOUABI, 1 comité à l'Ecole Supérieure du Parti, 1 Comité à l'Ecole Nationale de la Jeunesse, 25 comités ministériels, 2 comités de Communes, 47 comités de districts, 12 comités d'arrondissements, 119 comités d'entreprises et d'administrations, 310 cellules territoriales et 368 comités sectoriels.

En plus de cette organisation à l'intérieur du Pays, l'Union est représentée dans 31 pays étrangers où se trouvent de jeunes étudiants et stagiaires congolais. L'UJSC s'intègre dans le Parti Congolais du Travail, mais tous les jeunes ne sont pas automatiquement membres actifs (ou activistes) de l'UJSC.

.../...

Pour être admis comme activiste, il faut satisfaire à des conditions précises d'esprit révolutionnaire. Ainsi, l'Union de la Jeunesse compte actuellement 33.710 jeunes activistes dont 14.345 jeunes élèves et étudiants, 12.939 jeunes travailleurs des entreprises et des administrations, 3681 jeunes militaires, 1771 jeunes ouvriers et 974 jeunes paysans comme l'indiquent les chiffres ci-dessus, les élèves et étudiants représentent le plus gros de l'effectif, alors que les jeunes paysans sont minoritaires. Il convient de noter également que le taux de présence de l'élément féminin au sein de l'organisation de l'Union fait l'objet de préoccupation. C'est pour susciter une plus grande participation des jeunes filles qu'il a été créé dans les organes intermédiaires un département chargé de la promotion féminine.

Dans le domaine socio-éducatif, l'Union de la Jeunesse vient de mettre sur pied à titre expérimental une organisation originale dénommée "Brigades de protection juvénile" qui organisent des séminaires de réflexion et de sensibilisation sur les problèmes d'encadrement et de participation des jeunes à leur devenir et à la préparation de leur avenir.

Sans reprendre tout le bilan dont la présentation devait durer trois heures, force est de constater que l'Union de la Jeunesse est une organisation mûre et tentaculaire qui encadre toutes les catégories de jeunes initialement dispersées dans différentes organisations socio-professionnelles. Dotée d'un personnel d'encadrement formé à l'Ecole Nationale de la Jeunesse et à l'étranger (dans les pays socialistes généralement) l'Union dispose d'antennes dans tous les milieux de jeunes ainsi que dans les instances politiques, administratives et économiques du Pays. Disposant d'un budget autonome alimenté en partie par les recettes de ses unités de production, l'Union de la Jeunesse constitue un relais appréciable d'encadrement politique pour le Parti et facilite la tâche des instances administratives, en particulier du Ministère de la Jeunesse, dans leur rôle de mobilisation des jeunes pour le développement.

Après la présentation du bilan, l'ouverture des travaux du Congrès fut officiellement déclarée par le Chef de l'Etat et Président du Comité Central du Parti Congolais du Travail, le Colonel Denis Sassou-NGUESSO. Celui-ci assigna aux congressistes les nouvelles orientations et les objectifs à atteindre en insistant plus particulièrement sur l'auto-suffisance alimentaire. Pour atteindre cet objectif d'ici l'an 2000, il faut mettre sur pied des chantiers agricoles au sein du "Service National" et lutter contre l'exode rural (en effet, plus de la moitié de la population évalué à 1,5 millions d'habitant vit en milieu urbain!). Afin d'améliorer la productivité du travail, les jeunes sont invités à maîtriser la science et les techniques au service du développement.

Etant donné que le développement implique une conjoncture nationale et internationale favorable, le Chef de l'Etat Congolais a déploré les méfaits de l'apartheid en Afrique Australe ainsi que l'émiettement du continent africain en Etats économiquement faibles et dépendants de l'extérieur. Aussi a-t-il lancé un appel pour que l'Afrique se délivre de toute domination étrangère et s'unisse pour le développement. Vu que les jeunes sont généralement généreux, enthousiastes et ardents, il importe qu'ils contribuent dès aujourd'hui à la construction d'une Afrique plus prospère pour l'an 2000, cette participation est d'autant plus ^{nécessaire} que dans quinze ans ce sont ces jeunes qui constitueront les cadres dirigeants.

Les séances qui ont suivi et qui se déroulaient toutes en plénière ont été consacrées, jusqu'à la clôture, aux interventions des représentants des organisations intermédiaires de l'Union de la Jeunesse Congolaise et des délégations étrangères. L'intervention de la délégation rwandaise est reprise en annexe. Toutes ces déclarations étaient caractérisées par des échanges d'expériences et de vues intéressant l'éducation et la promotion de la Jeunesse ainsi que par la volonté de coopération entre les différentes organisations de la jeunesse.

S'agissant plus particulièrement de l'allocution du délégué rwandais, un accent a été mis notamment sur les points suivants :

- l'expérience de notre Pays en matière de formation, d'encadrement et de production des jeunes ;
- la nécessité de coopération avec les autres organisations de jeunes en commençant par celles qui se trouvent dans les pays membres d'organismes de coopération sous-régionale et régionale. On peut citer, à titre indicatif, le cadre de coopération bilatérale et la communauté des Etats d'Afrique Centrale dont sont membres le Congo et le Rwanda.

Il a été fait remarquer également que nos économies étaient complémentaires. Ainsi, alors que le Congo se plaint de ne pas avoir une main-d'oeuvre suffisante pour les travaux agricoles, nous avons un problème opposé, à savoir la raréfaction des terres cultivables.

De ce fait, des échanges de main-d'oeuvre peuvent s'instaurer. De même, il y aurait lieu de bénéficier de l'expérience de l'Union de la Jeunesse Congolaise en matière de formation et d'encadrement de la jeunesse lors de la restructuration de nos centres de formation et de l'encadrement régional et communal de la jeunesse ainsi qu'en vue de mettre sur pied la J.M.R.N.D.

Certes, le séjour trop court et consacré presque entièrement au suivi des travaux du congrès ne permet pas de tirer les conclusions pertinentes sans une analyse approfondie et des visites sur le terrain en vue d'apprécier les réussites et les difficultés du système socio-politique et économique congolais, mais nous pouvons affirmer que des échanges de missions et d'informations ultérieures peuvent conduire à une coopération mutuellement avantageuse pour la promotion de la jeunesse de nos pays.

Ce fut le leit-motiv de beaucoup d'intervenants à ce Congrès.

Ce fut également dans ce souci que des contacts entre les délégations étrangères furent organisés.

La délégation rwandaise, en ce qui la concerne, a pu s'entretenir avec celles de la Chine Populaire, de la Corée du Nord, de l'U.R.S.S., de l'Albanie, de la Côte-d'Ivoire, de la Roumanie, du Zaïre et de Sao-Tomé-et-Principe. Ces entretiens portaient sur les possibilités d'échanges d'expériences et de visites entre les organisations de jeunesse de nos pays. C'est ainsi que la délégation de l'U.R.S.S. a rappelé sa proposition faite à notre Pays à la veille du Festival de Moscou d'envoyer au Rwanda un groupe de jeunes soviétiques. Ils vont écrire officiellement pour renouveler cette proposition. Avec la délégation Zaïroise, il a été question de l'organisation d'un séminaire des responsables de la jeunesse de la CEPGL pour lequel nous attendons le déblocage de fonds promis par l'ACCCT avant de lancer les invitations aux gouvernements intéressés.

Dans l'ensemble, ces contacts se sont avérés utiles dans la mesure où les différents délégués étaient d'accord pour échanger des vues, organiser des missions d'informations et d'études ainsi que de se transmettre des documentations portant sur l'organisation et les activités de leurs jeunes.

Si l'ouverture du Congrès s'est faite dans l'allégresse et si les travaux se sont poursuivis suivant le calendrier initialement fixé, la clôture, quant à elle, a eu lieu dans une atmosphère tendue. En effet, pendant que le Congrès touchait à la fin de ses travaux, des jeunes écoliers et élèves du secondaire ont manifesté violemment contre l'organisation des concours ^{jugés nécessaires} pour bénéficier de bourses d'études dans l'enseignement supérieur. Cette décision avait été prise par le Gouvernement une semaine avant la tenue du Congrès de l'U.J.S.C. afin de mieux programmer les admissions à l'Université compte tenu des ressources budgétaires et des besoins en cadres supérieurs du pays.

Etant donné que la grève des cours et les manifestations avaient lieu pendant la tenue du Congrès des jeunes et en présence de beaucoup de délégations étrangères, les autorités Congolaises y ont vu un acte de sabotage et de déstabilisation orchestré par la réaction. C'est pourquoi, le Chef de l'Etat Congolais dans son Discours de clôture a fustigé ces forces réactionnaires qui exploitent la naïveté de certains éléments de la jeunesse congolaise en vue de conquérir ou de reconquérir le pouvoir. Le Président de la République a, par contre, félicité dans son intervention les activistes de l'U.J.S.C. - Jeunesse du Parti qui ont su se démarquer nettement des provocations "perpétrées dans la capitale". Il a également invité les congressistes à assumer pleinement les résolutions du 3e congrès ordinaire du Parti Congolais du Travail (tenu peu avant le 5e congrès de l'UJSC) en matière d'organisation et d'encadrement de la Jeunesse.

Sans entrer dans la politique intérieure du Congo, l'interprétation que suscitent ces manifestations est que la lutte idéologique se poursuit dans ce pays. Alors que parmi les invités étrangers, à part les délégations africaines, on constatait que presque la totalité d'autres invités venaient des pays socialistes et que par ailleurs les interventions des congolais étaient axées sur la marxisme-léninisme, la politique congolaise tant intérieure qu'extérieure est plutôt caractérisée dans les faits par un pragmatisme et des pratiques économiques qui évoquent le libéralisme planifié.

Cette dichotomie entre la théorie et la pratique entraîne des luttes d'influences entre les différentes tendances politico-économiques. Un autre fait qui montre que la clarification idéologique se poursuit est qu'à la fin des travaux, les délégations étrangères n'ont pas pu disposer d'un rapport ni même de recommandations.

Ce qui laisse penser que les travaux des commissions ont été tellement houleux que les étrangers ne devaient pas en être informés. Nous nous sommes contentés d'un communiqué final signalant que les 1264 congressistes ont eu un ordre du jour de 7 points importants parmi lesquels : le rapport au congrès, le concept UJSC-J.P et les nouvelles formes d'organisation de la Jeunesse, les documents économique, socio-culturel, le service national obligatoire, le statut et le programme.

En outre, les congressistes ont adopté au total 11 motions dont une de soutien au Comité Central du PCT et à Son Président le Camarade Denis Sassou-NGUESSO, deux déclarations, un appel à la jeune fille pour qu'elle intègre les rangs de l'Union, quinze recommandations parmi lesquelles l'enseignement de la morale dans les instituts de formation, l'insertion de la formation para-militaire dans les programmes scolaires et universitaires, Cinq résolutions dont celle sur la réservation des espaces libres. Malgré nos demandes répétées, nous n'avons pas pu disposer du texte écrit sur ces conclusions et recommandations. Les organisateurs du Congrès nous ont assurés qu'ils nous transmettraient ces documents, mais jusqu'à présent rien n'est arrivé.

Il aurait été également souhaitable de visiter quelques réalisations des jeunes mais le manque de temps et l'indisponibilité des agents chargés de nous guider ne l'ont pas permis.

II. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Suite à la participation aux travaux du Congrès de l'Union de la Jeunesse Congolaise, la délégation rwandaise peut en tirer les conclusions suivantes :

- Le cadre institutionnel de l'Union de la Jeunesse Congolaise a des éléments positifs dont notre Pays peut s'inspirer.

.../...

Ainsi, pour favoriser l'auto-encadrement des jeunes, il y aurait lieu de mettre sur pied des comités communaux de la Jeunesse et des unions préfectorales de la Jeunesse. Ce sont ces organisations intermédiaires composées de jeunes élus par leurs pairs qui appuieraient les groupements socio-économiques de jeunes et les ateliers communaux. Dotées de personnalité juridique de type ASBL en attendant la mise en place de la J.M.R.N.D., ces Unions en collaboration avec les Comités communaux seraient alimentées par des cotisations de groupements socio-économiques, des subventions publiques nationales et extérieures ainsi que par des recettes de leurs activités productives (ex. : activités de production agro-pastorale, artisanale et commerciale ainsi que d'autres services socio-culturels et économiques payants). Même si les potentialités économiques de notre Pays sont limitées, il s'avère que ces unions appuyées par une "Centrale de Services" au niveau national peuvent s'auto-financer pour autant qu'elles soient bien encadrées surtout dans le domaine de la gestion.

- Dans le domaine de la coopération bilatérale pour le secteur de la Jeunesse, nous avons actuellement des problèmes de formation des formateurs et des encadreurs. Etant donné que le Congo possède une Ecole Nationale Supérieure de la Jeunesse, il est possible d'y envoyer des boursiers rwandais, d'autant plus qu'il existe un accord culturel entre nos deux pays.

Lors des contacts avec les autres délégués étrangers, tels que ceux de la République Démocratique Allemande et de l'URSS d'autres possibilités de formation ont été explorées. C'est ainsi que ces pays peuvent accueillir également des cadres rwandais de la jeunesse soit pour la formation ou pour le recyclage.

- S'agissant des échanges de jeunes et de visites d'informations, de travail ou d'études, les pays contactés à commencer par le Congo se sont montrés disposés à accueillir des représentants de jeunes rwandais notamment dans le cadre des chantiers agricoles et du service national. Vu qu'il existe un cadre de négociations bilatérales et multilatérales avec ces différents pays, les entretiens n'ont pas été poussés au delà de simple exploration des possibilités, étant entendu que les modalités d'une telle coopération seraient débattues en commission mixte.

MESSAGE DE LA DELEGATION RWANDAISE AU Ve CONGRES
ORDINAIRE DE L'UJSC - JEUNESSE DU PARTI.-

Camarade Vice-Président du Presidium du Ve Congrès,
Camarade Premier Secrétaire de l'UJSC-Jeunesse du Parti,
Camarade Ministre de la Jeunesse et des Sports,
Camarades Congressistes,
Distingués invités,

C'est pour moi un insigne honneur et un agréable devoir de prendre la parole devant les présentes assises qui coïncident avec la célébration de l'Année Internationale de la Jeunesse axée sur les thèmes de participation, Paix et Développement.

Au nom de mon Pays, le Rwanda et en mon nom personnel, je voudrais tout d'abord présenter mes remerciements au Gouvernement, à l'Union de la Jeunesse Socialiste Congolaise et au Peuple Congolais pour l'accueil très chaleureux et l'hospitalité authentiquement africaine dont ma délégation a été l'objet depuis son arrivée dans cette belle ville de Brazzaville, capitale de la République Populaire du Congo.

L'invitation faite à mon pays à ce Congrès de l'UJSC illustre une fois de plus le renforcement des relations fraternelles et de coopération qui existent entre nos deux peuples.

Déjà nos deux Chefs d'Etat, les Présidents H. BYARIMANA Juvénal et Denis SASSOU-NGUESSO ont donné l'exemple en se rendant des visites régulières au cours de ces dernières années. Un cadre de coopération économique, technique et culturelle a été tracé et des missions d'experts ont été échangées en vue de réaliser des actions concrètes notamment dans les domaines de communications, d'échanges commerciaux et culturels. En outre, nos deux pays sont membres de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale et de la zone 4 de l'organisation africaine de la jeunesse et des sports.

Toutes ces opérations concrétisent le vœu du Président Denis SASSOU-NGUESSO lorsqu'il disait hier dans son Allocution d'Ouverture que la coopération sous-régionale et régionale est une des voies nécessaires pour atteindre le développement endogène et l'autonomie collective au niveau africain. La participation du Rwanda à ce Congrès est une nouvelle illustration de la volonté de coopération entre nos peuples et plus particulièrement entre nos organisations de jeunesse.

Un économiste classique disait, il y a quatre siècles, qu'"il n'y a de richesse que d'hommes". En explicitant cette citation, nous pourrions affirmer que la jeunesse constitue une richesse inestimable pour un pays car elle

constitue non seulement l'élite de demain mais encore une force de travail dynamique et bien disposée pour contribuer aux changements socio-économiques orientés vers le développement.

Camarades, Militantes et Militants, Mesdames et Messieurs, les journées de réflexion auxquelles nous sommes conviés sont pour nous non seulement un signe de relations amicales existant entre nos pays mais également une occasion d'échanges de vue et d'expériences en matière d'éducation, d'encadrement et de promotion des activités de notre jeunesse en vue de renforcer la coopération dans ce domaine.

Hier, nous avons pu apprécier hautement le degré de mobilisation de la jeunesse congolaise au sein de l'UJSC-Jeunesse du Parti. Les réalisations de cette jeunesse sont importantes dans les domaines économiques, sociaux et culturels. Il importe de féliciter sincèrement les promoteurs de ces opérations. C'est une source d'inspiration pour d'autres pays aux structures socio-économiques semblables.

Etant donné que les caractéristiques du sous-développement sont similaires dans nos pays notamment pour ce qui est de : la faible productivité agricole ne permettant pas d'atteindre l'auto-suffisance alimentaire, le caractère encore embryonnaire de notre industrialisation, l'enclavement géographique de certains pays ou certaines régions de l'intérieur (ce qui ne favorise pas les échanges commerciaux!) et le faible niveau technologique, il faut signaler aussi qu'il existe des problèmes spécifiques à chaque pays africain qui font que des programmes concrets doivent s'adapter au contexte socio-économique national. Cela implique l'interprétation nationale du Plan d'action de Lagos et les plans des différentes institutions spécialisées des Nations-Unies auxquels nos pays ont adhéré en les intégrant dans nos Plans nationaux respectifs.

S'agissant plus particulièrement de mon Pays, le Rwanda, je voudrais esquisser brièvement notre structure institutionnelle de l'encadrement de la Jeunesse ainsi que les principales tâches auxquelles celle-ci est attelée.

Sur le plan institutionnel, toutes les catégories de la population sont intégrées au sein du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement. Toutes ces catégories sont représentées au sein de ce Mouvement depuis les cellules de base jusqu'au Congrès National. Actuellement se prépare la mise en place de la J.M.R.N.D. qui doit être une des 3 organisations de masse intégrées au Mouvement (les deux autres étant le syndicat des travailleurs et l'Union des femmes rwandaises).

.../...

Bien que les comités de développement de base soient encore récents puisqu'ils ont commencé avec l'avènement de la II^e République en 1973, les structures administratives chargées de la jeunesse sont plus anciennes.

En effet, le premier Bureau chargé des questions de la Jeunesse fut créé en 1967, c'est-à-dire 5 ans après le recouvrement de l'indépendance nationale. Ce service se développa rapidement jusqu'à la constitution d'un Ministère de la Jeunesse en août 1973 lors de la constitution du premier Gouvernement de la II^e République. Depuis lors, les Autorités Politiques de mon Pays n'ont cessé de se préoccuper des problèmes et des programmes de promotion de la jeunesse. Le Département de la Jeunesse s'est d'abord consacré à la formation des encadreurs de la Jeunesse et des Sports aux niveaux régional et local (Préfectures et Communes) ainsi qu'à la formation des Responsables instructeurs des Centres de Formation des Jeunes. Aujourd'hui, l'encadrement régional et communal est déjà mis en place. Il a été également créé 60 Centres de Formation de jeunes orientés dans les domaines d'enseignement agricole, d'élevage et d'artisanat à travers toutes les régions du Pays. 3 Chantiers Régionaux des jeunes chargés d'appuyer les groupements de production agro-pastorale et artisanale des jeunes ont vu le jour en vue de recycler les responsables et les membres de ces groupements et des mouvements de jeunesse ainsi que de les appuyer techniquement et matériellement pour augmenter leur productivité. Le Ministère de la Jeunesse qui depuis 1984 s'est vu adjoindre le mouvement coopératif orienté, coordonne et supervise toutes les activités d'encadrement, de formation et de production des jeunes en élaborant des directives à suivre, en fournissant du personnel d'encadrement et de formation ainsi qu'en accordant du matériel technique et didactique à ces centres de formation, aux mouvements de jeunesse et aux groupements socio-économiques. Parmi ces appuis, il faut également mentionner les contributions des organisations non gouvernementales tant nationales qu'étrangères.

Malgré la mise en place de toutes ces structures et les efforts d'intégration des jeunes dans le processus de développement socio-économique et culturel, le chemin à parcourir reste encore long et plein d'embûches. Les problèmes des jeunes sont d'autant plus complexes qu'ils restent liés aux contraintes structurelles et conjoncturelles du développement national. En effet, les principaux handicaps auxquels le Rwanda est confronté n'épargnent pas notre jeunesse. Ils sont de 3 ordres suivants : la pression démographique liée à la raréfaction des terres cultivables (densité démographique de 200 habitants/Km², taux d'accroissement naturel de 3,7% et 1 ha d'exploitation agricole par famille);

2°) l'insuffisance des ressources naturelles exploitables connues pour le développement de secteur secondaire, créateur d'emplois rémunérateurs

3°) l'ignorance due à l'insuffisance des infrastructures et des équipements de formation.

4°) l'enclavement géographique du Pays sans accès direct à la mer. Toutes ces contraintes préoccupent plus particulièrement nos jeunes de moins de 25 ans qui représentent $\frac{2}{3}$ de la population totale soit 4 millions sur 6 millions d'habitants. Parmi ces jeunes, plus d'un $\frac{1}{4}$ d'entre eux déscolarisés et non scolarisés ont atteint l'âge de travailler sans avoir une formation professionnelle suffisante pour s'intégrer dans les structures exigeantes d'une économie moderne. Et chaque année, plus de 100.000 jeunes cherchent ainsi un travail rémunérateur. Cela pose des problèmes d'adéquation de la formation à l'emploi, de lutte contre l'analphabétisme et d'éducation civique pour prévenir la délinquance juvénile.

Afin de trouver des solutions à ces problèmes, le Gouvernement, les parents, les jeunes et les ONG conjuguent leurs efforts de promotion des activités productives et socio-culturelles des jeunes.

En particulier, au cours de cette Année Internationale de la Jeunesse Notre Chef de l'Etat, le Général-Major H. BYRIMANA Juvénal, Président-Fondateur du MRND a tracé le cadre des principales activités à savoir :

- l'évaluation des activités déjà effectuées pour en dégager les lacunes et les points positifs
- la mise en oeuvre d'un programme national donnant une nouvelle impulsion pour la promotion des jeunes.

A cet effet, des études d'évaluation et de restructuration de notre organisation de formation, d'encadrement et de production des jeunes ont été menées. Des séminaires sur la situation des jeunes ont été organisés. Des concours dans les secteurs de production économique et culturelle ont été organisés dans toutes les régions du Pays. Suite à cette évaluation, quelques conclusions ont été dégagées en vue de les intégrer dans la stratégie sectorielle du IVe Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 1986-1990.

D'orès et déjà des mécanismes nouveaux ont été mis en place dans le cadre de l'AIJ à savoir :

- la création de structures d'animateurs bénévoles des jeunes au niveau de cellules (quartier, village ou colline)
- faire des centres de formation, des ateliers modèles de production et auto-suffisants financièrement
- le recyclage des encadreurs des jeunes et des instructeurs dans le cadre d'amélioration technique et de gestion du patrimoine acquis par les jeunes

- l'alphabétisation des jeunes non scolarisés dans le cadre local.
- l'insertion des jeunes sortant des centres de formation des jeunes et des CERAI dans leur milieu d'origine dans le double but d'éviter l'exode rural et de redynamiser le milieu dans lequel vivent ces jeunes.

Comarade membre du Comité Central, Ministre de la Jeunesse et des Sports, Comarades, Militantes et Militants,

Mesdames et Messieurs,

En parlant de l'expérience rwandaise avec ses difficultés et ses espoirs, j'avais le souci d'attirer votre attention sur le fait que les efforts nationaux à eux seuls ne suffisent pas sans la coopération sous-régionale, régionale et internationale.

Ainsi, en écoutant hier le bilan de vos actions et les perspectives d'avenir, j'ai eu le sentiment qu'une coopération mutuellement avantageuse pouvait s'instaurer entre nos organisations de jeunes notamment dans la formation des cadres, l'organisation des chantiers de production, car nos économies et notre organisation socio-politique et culturelle, sont plutôt complémentaires et nous pouvons tirer des leçons des expériences de nos pays en matière de mobilisation et de participation des jeunes au développement national.

C'est pourquoi, je voudrais vous assurer le concours des jeunes rwandais dans la construction d'une Afrique unie, libérée de toutes les oppressions et des injustices dans un Monde épris de paix et solidaire dans la lutte contre l'impérialisme, le colonialisme, le néo-colonialisme, l'apartheid et le sionisme.

Vive la Coopération Internationale

Jeunes du Monde, unissez-vous.